

FICHE 2

La connectivité mobile des territoires ultramarins : quelles avancées en 2023?

L'Arcep publie toute une série d'informations concernant les réseaux mobiles ultramarins sur son site « Mon réseau mobile »¹ :

- Des cartes de couverture : réalisées par chacun des opérateurs à partir de simulations numériques et soumises à des vérifications de l'Arcep, elles fournissent une information sur la disponibilité des services mobiles.
- Des données et des cartes montrant les résultats de mesures ponctuelles de la qualité des services mobiles. Ces mesures sont réalisées par un prestataire selon un cahier des charges établi par l'Autorité. Les résultats de l'enquête 2022/2023 ont été publiés en avril et mai 2023 selon les territoires. Les résultats de l'enquête 2024 sont attendus pour l'été pour les différents territoires ultramarins.

Ces éléments permettent aux consommateurs ultramarins de comparer les performances des opérateurs, et aux décideurs de poser un diagnostic sur l'état de la connectivité mobile de leur territoire. L'ensemble des données est disponible en *open data*².

Concernant le niveau de mutualisation des infrastructures mobiles en outre-mer, plus de détails sont disponibles dans la fiche 2 du chapitre 1.



ET SUR MON TERRITOIRE? VISUALISEZ LA COUVERTURE INTERNET MOBILE ET SON ÉVOLUTION

À partir des données collectées qui alimentent le site « Mon réseau mobile », l'Arcep a publié fin mars 2024 des cartes et des graphiques synthétiques « clé en main » sur la couverture voix-SMS (2G/3G) et très haut débit mobile (4G), et sur son évolution dans chaque département à fin 2023. Ces cartes, mises à jour semestriellement, ont été enrichies par rapport aux précédentes éditions. Ainsi, pour chaque territoire ultramarin, on y trouve :

- La couverture mobile en voix et SMS (2G/3G) en intérieur.
- L'évolution par opérateur de la couverture mobile en voix et SMS en intérieur.
- La couverture en très haut débit mobile (4G) en extérieur.
- L'évolution par opérateur de la couverture mobile en très haut débit en extérieur.
- La couverture mobile en voix et SMS en voiture.

Pour plus de détails sur les nouvelles cartes départementales, voir en introduction du rapport la fiche dédiée aux outils spécialement taillés pour les collectivités.

À noter : les cartes de couverture 2G/3G en « très bonne couverture » et 4G, produites par les opérateurs et vérifiées par l'Arcep, correspondent respectivement aux emplacements où un utilisateur devrait pouvoir téléphoner en 2G/3G à l'intérieur des bâtiments et échanger des données en 4G à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas.

Les zones de couverture sont simulées de manière informatique, il est donc possible qu'existent certains décalages avec la réalité vécue sur le terrain.

Les cartes sont disponibles sur le site de l'Arcep¹.

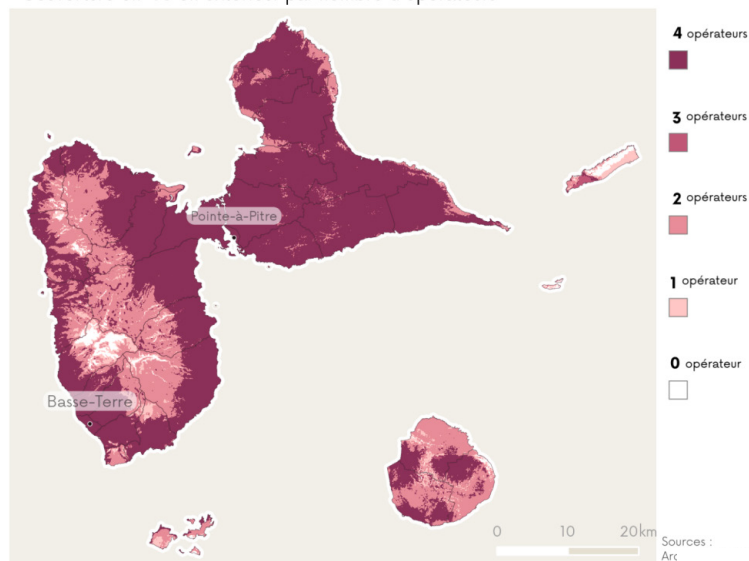
¹ <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-cartes/la-couverture-4g-en-france-par-departement.html>

¹ <https://monreseaumobile.arcep.fr/>

² <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/mon-reseau-mobile/>

LA COUVERTURE 4G SELON LE NOMBRE D'OPÉRATEURS EN GUADELOUPE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Couverture en **4G** en extérieur par nombre d'opérateurs



Source : Arcep, IGN, 2024



COMMENT L'ARCEP A-T-ELLE MENÉ SA CAMPAGNE DE MESURES EN OUTRE-MER?

La campagne, débutée à l'automne 2022 et qui s'est achevée en février 2023, a porté sur deux volets complémentaires :

- **Les mesures de qualité des services mobiles** : elles ont été effectuées sur le terrain entre septembre 2022 et février 2023 pour tester la qualité de service (appel maintenu pendant 2 minutes, évaluation de la qualité d'un appel vocal, chargement d'une page web en moins de 10 secondes, etc.). Plus de 350 000 mesures ont été ainsi réalisées sur plus de 52 000 km parcourus sur la quasi-totalité des communes des territoires ultramarins.
- **La vérification des cartes de couverture des opérateurs** : ces cartes, conçues à partir de simulations numériques, portent aussi bien sur les services voix et SMS que sur l'internet mobile. L'Arcep a vérifié que les cartes fournies par les opérateurs respectent le niveau de fiabilité exigé (désormais fixé à 98 %) à l'échelle de chaque territoire.

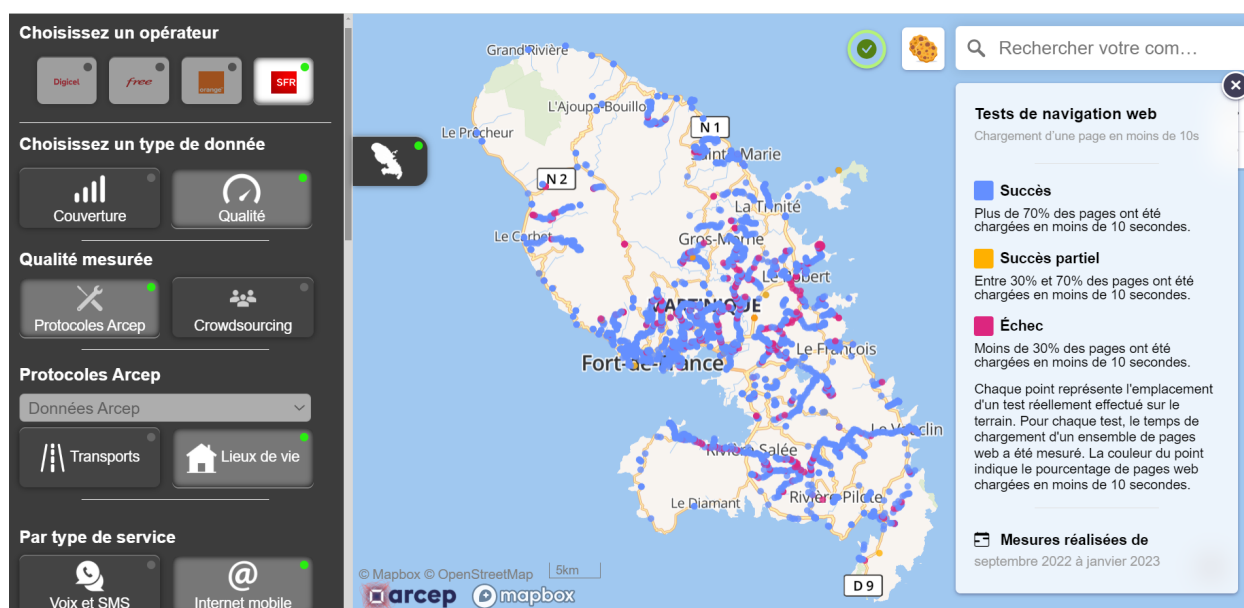
Comme pour les éditions précédentes, les mesures ont été réalisées en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin, à Saint-Barthélemy, à La Réunion et à Mayotte. Elles se sont déroulées de septembre 2022 à février 2023, avec la présence d'équipes de techniciens sur le terrain aux Antilles, en Guyane et dans les territoires de l'océan Indien. Les résultats ont été publiés en avril 2023 s'agissant des territoires de l'océan Indien (Réunion et Mayotte)¹ et mai 2023 pour les Antilles et la Guyane². Ils sont disponibles sur le site « Mon réseau mobile ».

Une nouvelle campagne est actuellement en cours de réalisation. Les résultats sont attendus à l'été 2024 pour les différents territoires ultramarins.

¹ <https://www.arcep.fr/actualites/actualites-et-communiqués/détail/n/qualite-de-service-mobile-130423.html>

² <https://www.arcep.fr/actualites/actualites-et-communiqués/détail/n/qualite-de-service-mobile-220523.html>

ILLUSTRATION DU SITE « MON RÉSEAU MOBILE »,
ONGLET « QUALITÉ DE SERVICE » (RÉSULTATS ENQUÊTE 2022/2023)



SUIVEZ DÉSORMAIS LES DÉPLOIEMENTS DE LA 5G DANS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS AVEC L'OBSERVATOIRE DE LA 5G

L'observatoire des déploiements 5G et 4G+¹ permet aux consommateurs et aux élus de disposer d'une vision claire, **aux niveaux national, régional et départemental**, des sites ouverts commercialement au public par les opérateurs² et par type de bandes de fréquences utilisées. Il est désormais disponible pour les territoires de la Guyane,

de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et La Réunion (pour plus de détails sur les attributions de fréquences dans les territoires ultramarins, voir fiches 3 à 5 du chapitre 6).

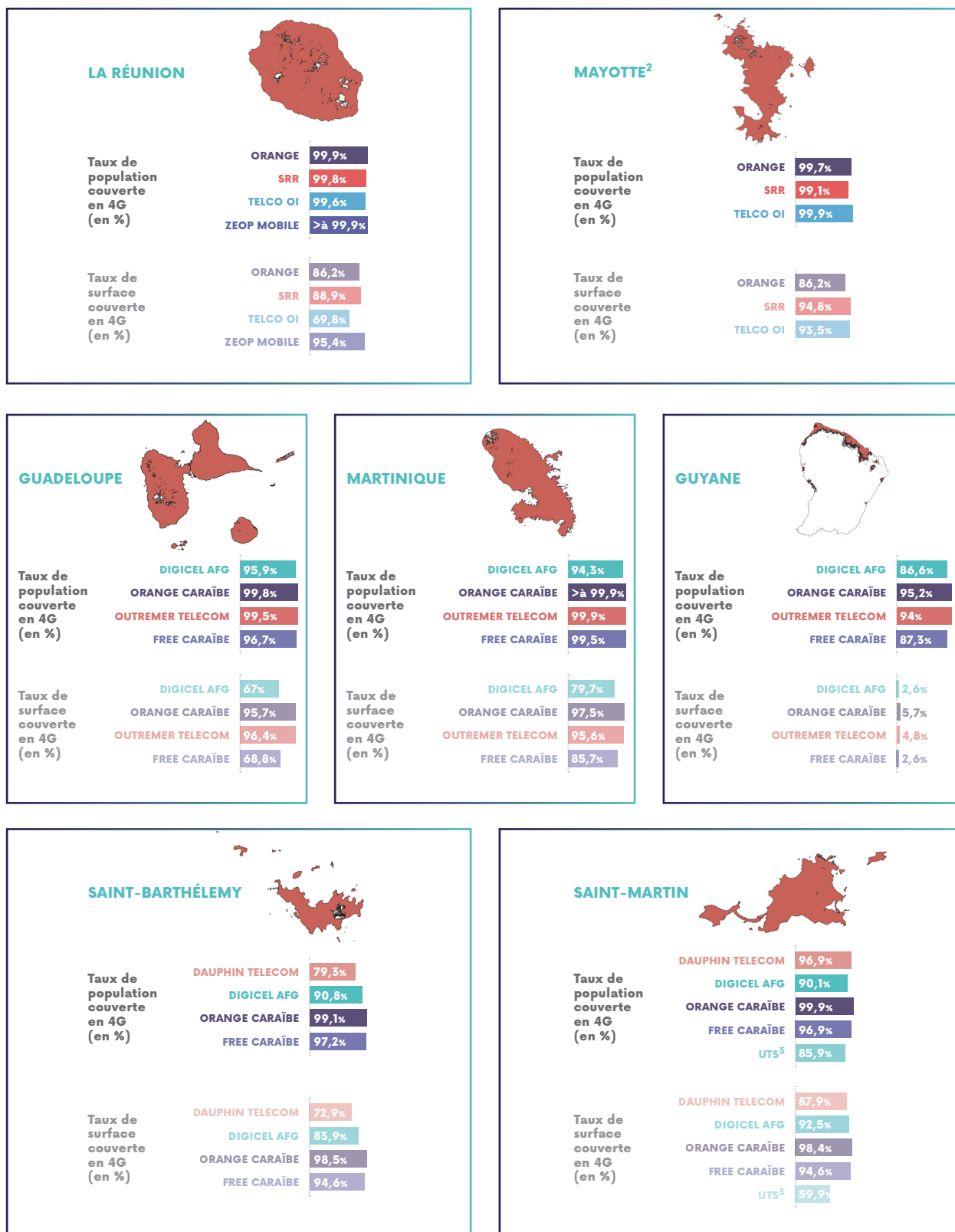
¹ <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-cartes/5g/derniers-chiffres.html>

² L'« ouverture commerciale » peut être différente de la « mise en service », notamment quand le site n'est pas ouvert au public (par exemple dans le cas d'expérimentations).

LA CARTOGRAPHIE DES SITES 5G OUVERTS COMMERCIALEMENT À LA RÉUNION AU 31 DÉCEMBRE 2023



Source : Observatoire du déploiement 5G

LA COUVERTURE 4G PAR OPÉRATEUR ET PAR TERRITOIRE D'OUTRE-MER À FIN DÉCEMBRE 2023¹

Couvert en 4G par au moins un opérateur

Source : Arcep à partir des données transmises par les opérateurs pour le quatrième trimestre 2023

¹ Ces taux de couverture sont issus des cartes de couverture 4G théoriques des opérateurs mobiles, qui représentent les zones où un usager devrait pouvoir échanger des données en 4G à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas. Ces cartes sont réalisées à partir de simulations numériques. Aussi précises soient-elles, elles donnent une information sur l'ensemble du territoire et représentent, par nature, des visions simplifiées de la réalité.

² En l'état des données fournies par l'opérateur Maore Télécom, aucune carte de couverture ne peut être produite pour ce trimestre.

³ En l'absence de données fournies par l'opérateur en 2023, les données affichées représentent l'état de sa couverture au 31 décembre 2022.